

BUC INFO

N°21

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2024

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER :
BUC EN MOUVEMENT
ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET
PERSPECTIVES



SOMMAIRE

4-9 **DOSSIER "BUC EN MOUVEMENT : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES"**

Découvrez comment Buc transforme ses rues en un espace où toutes les mobilités trouvent leur place, pour un partage plus sûr et harmonieux de l'espace public.

10-11 **ÉVÈNEMENT - MARCHÉ DE NOËL**

Les 30 novembre et 1er décembre, le Château de Buc se prépare à vous accueillir pour trouver des idées de cadeaux, déguster de bonnes choses, participer aux nombreuses animations ou bien vivre des sensations fortes en glissant sur une piste de luge !

12-13 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Découvrez comment la requalification de la zone de la Geneste redonne vie à un site emblématique, entre développement urbain maîtrisé et respect de l'environnement.

14-15 **SENIORS**

Activités festives, ateliers novateurs : découvrez un programme pensé pour nos seniors, entre convivialité et nouvelles compétences !

16-17 **ASSOCIATIONS**

Création d'un Comité de jumelage et initiatives solidaires : plongez au cœur de l'engagement associatif bucois.

18-21 **RETOUR EN IMAGES**

Festival BD, Color Buc'Run, Semaine Bleue et Banquet bucois : retour sur des moments marquants de la vie bucoise, entre culture, solidarité et fête.

22-23 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Un élan pour le commerce bucois : création de l'association des commerçants et dialogue renforcé avec la municipalité.

24-25 **JEUX**

Et pour terminer l'année, on vous invite à faire travailler vos neurones, avec des jeux pour petits et grands.

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Buc
Directeurs de la publication : Stéphane Grasset, John Colleemallay
Crédits photos : Mairie de Buc • Eternity Photography
Création et mise en page : Service Communication
Impression : Imprimerie Monsoise • Dépôt légal : novembre 2024 - Tirage : 3 300 exemplaires
Imprimé sur du papier PEFC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.



Chères Bucoises, chers Bucois,

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de notre magazine municipal à l'image de notre ville : en perpétuel mouvement. Buc évolue chaque jour, animée par une vision claire : celle de bâtir une commune où chacun trouve sa place, où toutes les générations cohabitent et participent activement à la dynamique locale. Au fil des pages, vous découvrirez les projets qui incarnent notre volonté de servir les intérêts de tous, dans un esprit de progrès, de sécurité et d'harmonie.

Nous vivons dans un monde en constante évolution, où chaque défi est une opportunité de repenser nos modes de vie. En tant qu'équipe municipale, notre mission est d'accompagner cette transition avec lucidité, pragmatisme et innovation.

C'est ainsi qu'est née notre initiative "Buc en mouvement", un projet ambitieux visant à transformer nos rues et nos espaces publics pour qu'ils soient des lieux de partage et de bien-être pour tous. Nous voulons que chaque Bucois, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, se sente à sa place et puisse se déplacer sereinement dans un environnement pensé pour lui.

ÉDITO

C'est dans cet esprit que nous avons engagé une réflexion sur la place des différents modes de déplacement dans notre ville, pour favoriser les mobilités durables et réduire les conflits d'usage.

Nous accompagnons la revitalisation de certains espaces clés de notre territoire, à l'image de la zone de la Geneste afin qu'elle retrouve son dynamisme, tout en respectant nos volontés environnementales. Ce projet est le fruit d'une vision à long terme, où l'équilibre entre modernisation et respect de notre patrimoine naturel est central.

Ce dynamisme se retrouve également dans la richesse de notre tissu associatif. Buc est une ville où la solidarité et l'entraide sont au cœur de nos valeurs. Grâce à l'énergie des nombreuses associations, chaque Bucois peut trouver un espace de convivialité et de partage.

C'est dans cet esprit que nous soutenons la création de l'association des commerçants, un acteur essentiel pour soutenir et développer le commerce local et renforcer la vie de quartier et les liens entre les habitants.

Nous avons également initié la création d'un Comité de jumelage, permettant à Buc de s'ouvrir davantage au monde et de tisser des liens d'amitié et de coopération au-delà de nos frontières.

Au travers de la Semaine bleue, nous veillons à ce que les seniors de notre ville disposent d'un large éventail d'activités. Des ateliers de découverte, des moments festifs, des formations novatrices : tout est pensé pour que nos aînés puissent continuer à apprendre et à se divertir dans une ambiance conviviale.

Chaque génération a un rôle à jouer et nous pensons que c'est en unissant les jeunes, les familles et les seniors que Buc pourra s'épanouir dans toute sa richesse.

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous nous réjouissons de pouvoir vous retrouver au marché de Noël. Ce rendez-vous au Château de Buc est bien plus qu'un événement : c'est une célébration de notre vivre-ensemble, une occasion pour chacun de se retrouver dans une ambiance festive et chaleureuse. Ce marché de Noël, qui aura lieu les 30 novembre et 1er décembre, sera l'occasion de dénicher des idées de cadeaux, goûter des saveurs uniques et, pour les plus jeunes, vivre la joie de glisser sur une piste de luge. C'est un événement pour petits et grands, un temps de fête qui nous rappelle que Buc est avant tout une ville de cœur, où il fait bon vivre et se retrouver.

En tant que Maire, je suis fier du chemin parcouru ensemble et de tout ce que nous avons construit, avec solidité et pragmatisme. Ensemble, nous faisons le choix d'un avenir durable, un avenir où Buc est une ville sûre, harmonieuse et pleine de vie. Nous poursuivrons dans cette direction, à votre écoute et à votre service, pour que notre ville soit un lieu de confiance, de sérénité et d'opportunités pour chacun.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année et je vous remercie de faire vivre, chaque jour, l'esprit de Buc.

Bien Sincèrement,
St. Jean Luc

STÉPHANE GRASSET
MAIRE DE BUC
VICE-PRÉSIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC

BUC EN MOUVEMENT : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Les usages de mobilité évoluent et la circulation des véhicules gagnerait à être plus apaisée : chaque Bucois peut chaque jour le constater. Partager l'espace public entre véhicules motorisés - voitures, camionnettes, poids lourds, deux-roues motorisés -, vélos, trottinettes et piétons n'est pas simple. Mais loin d'opposer les modes de mobilité, il convient de les faire cohabiter du mieux possible avec la préoccupation constante de garantir la sécurité de tous.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

I-RÉDUIRE LA VITESSE EN VILLE : PASSAGE DE LA QUASI-TOTALITÉ DE LA VILLE EN ZONE 30 KM/H

La limitation des risques d'accidents en fréquence et en sévérité est une constante des préoccupations. La décision de passer la quasi-totalité de la ville en zone 30 km/h entre dans ce champ d'action. Depuis quelques mois, la signalétique est en place. Le moment d'en faire une information large est arrivé. La carte sur la page ci-contre présente les voies municipales concernées. Les voies privées ne sont pas illustrées même si la préoccupation de certaines résidences horizontales vertueuses qui ont décidé de réduire la vitesse à 20 km/h sur leurs voies privées est bien réelle.

Ainsi que la carte le montre, la rue Blériot n'est pas placée entièrement en zone 30 km/h. Cette artère étant départementale, le maire a agi auprès du conseil départemental afin de soumettre la proposition d'une généralisation de cette limitation de vitesse sur le secteur ville. La commune tiendra informés les Bucois des suites données.

Les services de police sont formels : dans les villes qui ont décidé de réduire la vitesse à 30 km/h on constate un abaissement de la vitesse moyenne de l'ordre de 10 km/h. Ce sont donc des risques d'accidents plus faibles et surtout moins graves pour les personnes, mais aussi une diminution des nuisances sonores et une limitation des émissions de CO₂ dans la mesure où la circulation est plus fluide et régulière. Un freinage suivi d'une accélération est coûteux en émission de CO₂. De plus, moins de freinage c'est aussi moins de particules fines émises dans l'atmosphère du fait d'une moindre sollicitation des organes de freinage.

LES PRINCIPALES DONNÉES À PRENDRE EN COMPTE :

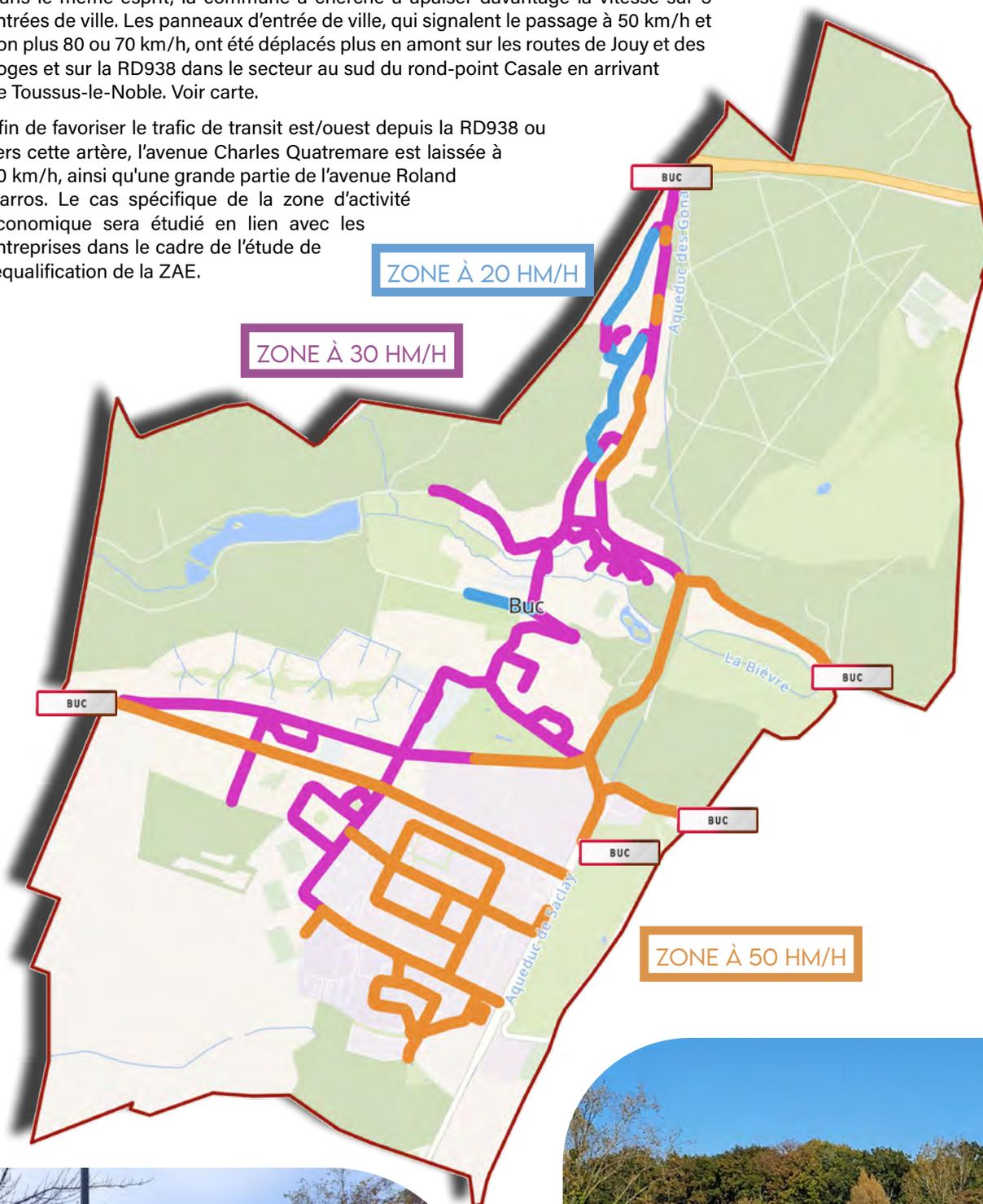
- Le vieillissement de la population.
- L'augmentation du nombre d'élèves sur le secteur scolaire du Haut-Buc, avec près de 2 000 élèves, et dans le Bas-Buc où plus de 1 000 étudiants se forment à Buc Ressources chaque année dans les métiers du social.
- Le réchauffement climatique que chacun peut maintenant ressentir de façon concrète - l'inondation impressionnante de l'avenue Charles Quatremare, sur le territoire de Guyancourt, dans la soirée du 9 octobre est là pour convaincre ceux qui doutent - impose de limiter les émissions de CO₂ et de particules fines, mais aussi de mieux traiter l'eau pluviale sur le territoire communal.
- Les nuisances sonores dues à la circulation.



ZONAGE DES VITESSES À RESPECTER À BUC

Dans le même esprit, la commune a cherché à apaiser davantage la vitesse sur 3 entrées de ville. Les panneaux d'entrée de ville, qui signalent le passage à 50 km/h et non plus 80 ou 70 km/h, ont été déplacés plus en amont sur les routes de Jouy et des Loges et sur la RD938 dans le secteur au sud du rond-point Casale en arrivant de Toussus-le-Noble. Voir carte.

Afin de favoriser le trafic de transit est/ouest depuis la RD938 ou vers cette artère, l'avenue Charles Quatremare est laissée à 50 km/h, ainsi qu'une grande partie de l'avenue Roland Garros. Le cas spécifique de la zone d'activité économique sera étudié en lien avec les entreprises dans le cadre de l'étude de requalification de la ZAE.



UTILISEZ LA CARTE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE



2-RÉDUIRE L'IMPACT DE LA VOITURE EN VILLE

A) EN FAVORISANT LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Pendant des décennies, le tout-voiture a été la règle. Combien d'automobilistes répugnent encore à laisser le piéton traverser sur un passage piéton en ville ou ne laissent pas la priorité au bus ?

Le paradigme doit être renversé.

En ville, priorité au piéton, au vélo, au bus, sans oublier la priorité à droite si souvent ignorée sur le territoire communal malgré les panneaux et les panneaux de rappel ! Pensons aux rues Pasteur, Marie-Thérèse de Clinchamp, chemin de la Geneste, rues Calmette ou Jean Jaurès...

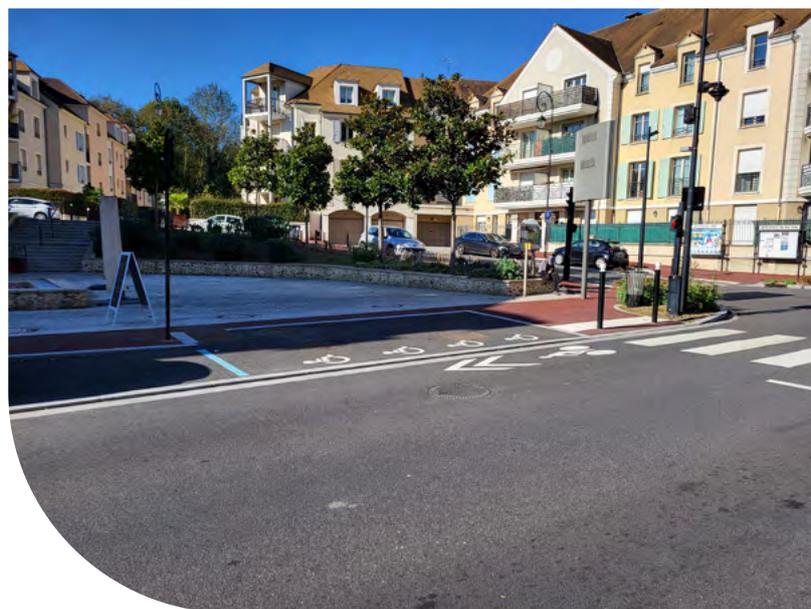
La reconfiguration du secteur du Cerf-Volant a permis de rétablir un certain équilibre. Même si la largeur de la rue ne permet pas d'atteindre l'excellence, des trottoirs acceptables pour piétons, poussettes et fauteuils roulants ont pu être créés. La discontinuité dangereuse du couloir cyclable dans le sens montant a été retirée.

De véritables emplacements de stationnements pour vélos et pour deux-roues motorisés ont vu le jour sur la placette au droit du Petit Casino.

Les véhicules motorisés n'ont pas été oubliés puisque **l'offre de stationnement a été améliorée** : plus de places en surface et surtout accès facilité aux deux parkings publics gratuits (Green I sous la boulangerie et Orée du bois juste après le carrefour à gauche quand on monte sur Versailles) grâce à une signalisation renforcée.

Le travail avec les syndicats de copropriété a permis aussi la décision de laisser en journée leur porte basculante extérieure ouverte en permanence pour **faciliter les entrées / sorties**, limitant ainsi les difficultés sur la rue Louis Blériot.

Les personnes à mobilité réduite (PMR) n'ont pas été oubliées puisqu'un véritable emplacement leur a été dédié au droit de la place du Cerf-Volant sans oublier ceux existant déjà dans les deux parkings. Avec la même logique, un emplacement de stationnement pour deux-roues motorisés a été créé rue des Lavandières.



LES PLUS RÉCENTES ÉTUDES MONTRENT QUE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, EN ÎLE-DE-FRANCE :

- l'utilisation quotidienne de la voiture tend à baisser
- celle des deux-roues motorisés tend à croître
- celle du vélo s'accroît
- celle de la marche à pied s'accroît plus fortement encore

La part de l'utilisation des transports publics peine à retrouver son niveau d'avant la crise Covid et notre ville n'échappe pas à ces tendances.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La circulation en ville représente la moitié des kilomètres parcourus en France soit 380 milliards de km pour des trajets souvent courts. 50 % des trajets en ville sont inférieurs à 3 km, 15 % à 500 m.

Or, on constate 30 à 35 % de consommation et donc de pollution en plus en ville sur les deux premiers kilomètres.

B) EN MONTRANT QUE L'USAGE DE LA VOITURE PEUT ÉVOLUER

Encourager le covoiturage : 41 % des déplacements en voiture sont effectués par des personnes seules. Seulement 3 à 5 % des personnes se déplacent en covoiturage.

Pour lutter contre l'autosolisme, toutes les initiatives sont à encourager et à faire connaître. Par exemple, l'association des parents d'élèves du Lycée franco-allemand, l'ALFA (section franco-allemande) et l'association des parents anglophones de Buc, la PSAB (section anglophone) ont mis en place un système de covoiturage (voir encadré à droite).

Lorsqu'on regarde l'offre de stationnement public quartier par quartier, qu'on se penche sur l'offre de places en surface, qu'on étudie le taux de remplissage moyen des parkings publics ou privés en souterrain, on est en droit de s'interroger sur les raisons qui amènent autant de véhicules à stationner sur les côtés de la voirie. Savez-vous par exemple que le taux de remplissage maximum du parking public de l'Orée du bois ne dépasse pas en utilisation normale les 50 %, sur un total de 55 places dont 4 PMR ?

Ce type de question est typique de celles soulevées par l'étude sur la circulation et le stationnement sur le secteur des établissements scolaires menée avec INGETEC ou l'étude sur le Cerf-Volant avec ANIXI, ou bien encore celle sur un Plan vélo global menée avec COPENHAGENIZE. Chacune de ces études a fait l'objet de démarches participatives au travers de rencontres avec les acteurs concernés : chefs d'établissement, associations de parents d'élèves, élèves, opérateurs de bus ou de cars scolaires, VeloBuc, l'entreprise General Electric Healthcare, conseils de quartier, réunions publiques, sans parler des commissions municipales ad hoc, des services du Département et de VGP. Les bureaux d'études en lien avec les services de la commune et les élus ont établi des diagnostics et fait des propositions de scénarios dont certains sont encore à affiner et développer.

C) EN CRÉANT LES CONDITIONS PHYSIQUES ADAPTÉES POUR QUE LA MARCHÉ ET LE VÉLO SE DÉVELOPPENT POUR TOUS LES PUBLICS

Toutes les études le montrent : le développement de la marche et du vélo ne peut se faire que si les conditions physiques adaptées sont créées. Alors oui, il nous faudra arbitrer avec courage pour que ces conditions soient conçues et réalisées. Citons la future piste cyclable le long des Arcades dont VGP assure le pilotage en lien étroit avec la ville. L'étude de différents scénarios chiffrés a permis de mettre en évidence que la seule solution réaliste était la réalisation d'une piste cyclable unidirectionnelle à sens montant sur le côté ouest de la chaussée. Les études d'avant-projet sont lancées. Nous espérons que 2025 verra un début de réalisation.

L'étude de faisabilité pour une piste cyclable à partir de Toussus-le-Noble vers Saclay via la ferme d'Orsigny devrait aussi voir le jour en 2025. Chaque collectivité – département, communauté d'agglomération ou commune – se doit de prendre en compte le Plan des mobilités en Île-de-France que la région a diffusé pour avis auprès de l'ensemble des acteurs. Voir encadré.

La commune travaille aussi avec le Département pour traiter la question du cheminement des piétons scolaires aux abords des établissements sur le secteur de la rue Collin Mamet et ce projet avance positivement.

Les entreprises de la zone d'activités ne sont pas en reste pour faciliter le développement des mobilités douces. Citons par exemple General Electric Healthcare qui a créé un parking vélos de 200 places !

La topographie de notre ville, la largeur de certaines de nos rues historiques, l'importance du trafic sur certains axes, les besoins démontrés de stationnement pour les Bucois, l'intérêt général de développer les mobilités douces pour tous types de publics, que ces publics soient bucois ou en transit vers leurs lieux de travail à Buc ou hors de Buc, sont autant de données d'entrée dont il faut tenir compte dans tout projet de reconception des lieux. L'équipe municipale s'y attelle.

Des trajets plus écologiques vers le Lycée franco-allemand

Depuis trois ans, les parents d'élèves du Lycée franco-allemand (LFA) ont mis en place une solution de covoiturage en partenariat avec la plateforme Scoleo. Cette initiative, née du Club écologie et développée en collaboration avec la commission transport, vise à réduire l'empreinte carbone des trajets quotidiens des élèves, souvent longs et peu pratiques pour les familles.

Scoleo a été retenue pour sa simplicité d'utilisation et sa gratuité pour les parents membres des deux associations d'élèves du LFA. Les familles peuvent ainsi publier et consulter des annonces de covoiturage en toute sécurité.

La plateforme, en constante évolution grâce à une équipe de parents d'élèves réactive, continue de s'adapter aux besoins des utilisateurs. C'est un pas de plus vers une mobilité plus verte pour les élèves du LFA.

<https://www.scoleo.fr/Covoiturage-Scolaire.html>

D'après les études de l'ADEME, il ressort que pour parcourir 2 km en ville de porte à porte, la voiture est moins rapide que la marche à pied, qu'un Français passe en moyenne 51 minutes dans ses déplacements quotidiens, et qu'en ville la vitesse moyenne d'une voiture varie en fonction du trafic de 30 km/h à 15 km/h. Soit la vitesse d'un cycliste qui roule en moyenne à 15 km/h - pour un piéton 5 km/h.

Une réflexion est en cours avec la ville de Versailles afin de mettre en place une offre de vélos en libre-service qui permettrait une meilleure intermodalité entre les différents quartiers de Buc et la gare des Chantiers.

Enfin, l'entretien de la signalétique au sol ou bien l'implantation de bancs sur le domaine public sont autant d'actions rendant plus faciles les cheminements doux en toute quiétude.

PLAN DES MOBILITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

Ambition : fixer jusqu'à 2030 la stratégie régionale en matière de mise en œuvre et d'exploitation des projets de transports et de mobilités avec l'objectif d'une région zéro carbone en 2050.

Plan d'action en 14 axes d'action basés sur 5 grandes orientations :

- Développer les alternatives à la voiture individuelle
- Mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacements
- Décarboner le fret et le transport de marchandises
- Décarboner le parc de véhicules franciliens
- Favoriser les modes de déplacements vertueux pour tous

La Région a invité les collectivités à se prononcer sur ce Plan pour confirmer la compatibilité des PLU locaux.

3-INTÉGRER DANS CHAQUE PROJET DE RECONCEPTION DE VOIRIE LA RECHERCHE D'UNE PLUS GRANDE PERMÉABILISATION DES SOLS

C'est un objectif permanent de l'équipe municipale. Au Cerf-Volant, dans des espaces très contraints, 400 m² ont pu être perméabilisés. Avenue Charles Quatremare entre le rond-point avec l'avenue Morane Saulnier et la rue du Fort de Buc, le cheminement piéton sur le côté sud a été entièrement refait en enrobé drainant en lieu et place des anciennes dalles en béton.

Résidence des Buccolines, deux parkings dont les enrobés devaient être refaits le sont avec une solution perméable. Les projets sur le secteur du chemin de la Geneste verront des aires de stationnement perméables et végétalisées.

Plus l'eau de pluie qui tombe sur une surface s'infiltré dans cette surface, moins cette eau pluviale aura d'impact sur les collecteurs qui la renvoient directement à la Bièvre. Là encore, nous devons apprendre à changer de paradigme.

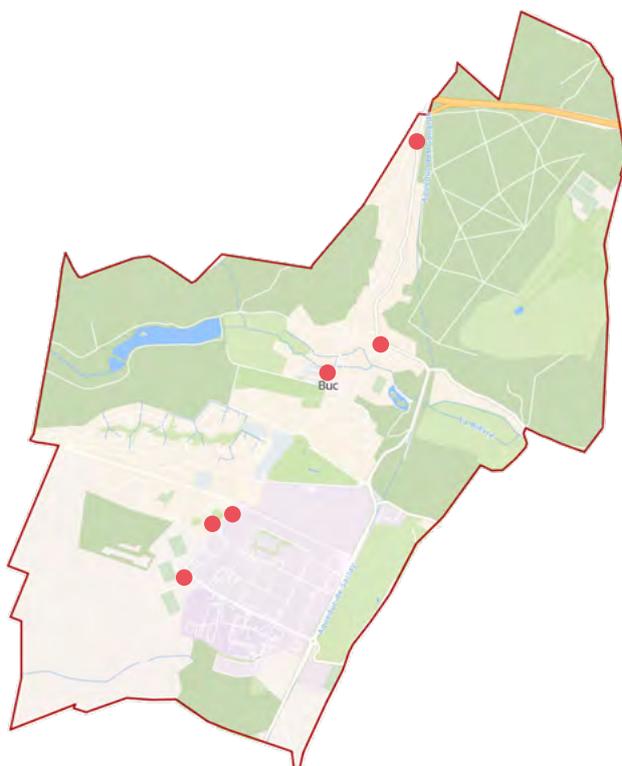


4-FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS À PLUS FAIBLES NUISANCES

L'implantation de bornes de recharge sur le domaine public contribue à cet objectif. La carte ci-dessous montre les bornes accessibles au public.

Sur l'ensemble de la zone d'activités on dénombre plus de 150 emplacements de recharge, ce qui montre l'intérêt et la détermination des entreprises privées locales en la matière. Et dans tous les nouveaux projets de rénovation de parking public, à partir du 1er janvier 2025, la réglementation impose l'implantation de 20 % des emplacements équipés en bornes de recharge.

La commune n'est pas non plus en reste dans l'électrification de son parc de véhicules puisque sur un total de 25 véhicules, 12 sont des véhicules électriques soit la moitié du parc.



IMPLANTATION DES BORNES :

- 2 - Au Cerf-Volant
- 2 - Rue des Sources devant le cabinet médical
- 10 - Sur les parkings de la mairie
- 8 - Sur le parking d'Intermarché
- 2 - Rue Louis Pasteur
- 2 - Devant les tennis couverts

LA SÉCURITÉ S'APPREND AUSSI

L'action de l'association VeloBuc mérite d'être soulignée dans le cadre d'une pédagogie active auprès de tous les publics, des plus jeunes aux moins jeunes. VeloBuc propose notamment des sessions de formation « Cyclistes, brillez ! ». En effet, la nuit, un cycliste sans éclairage et sans gilet réfléchissant est en danger : un automobiliste ébloui par les phares de la voiture d'en face ne voit alors pas le cycliste sombre.

La fête du vélo de Buc est aussi l'occasion de sensibiliser les Bucois, petits ou grands.

Parents, n'oubliez pas d'équiper vos enfants... et vos ados !



Cycliste non équipé

SOYEZ PRUDENT !



Cycliste équipé

Des exemples de réalisations en faveur des mobilités douces :

- Réaménagement du Cerf-Volant 733 000 €
- Réfection du cheminement piéton avenue Charles Quatremare 142 000 €
- Création d'un passage piéton protégé par feux tricolores sous l'EHPAD avenue Morane Saulnier 39 000 €
- Création d'un trottoir rue Louis Pasteur au droit du gymnase 26 000 €
- Ensemble de marquages au sol (été 2024) 24 000 €
- Création d'un passage piéton en plateau sur rue de la Minière à proximité de l'école Louis Clément 22 000 €
- Pose de panneaux de zone 30 km/h 5 000 €

BON À SAVOIR

- Le droit aux cyclistes de rouler à contresens dans les rues à sens unique à 30 km/h si existence de marquage au sol et panneau sens interdit « sauf cycliste ».
- En présence d'un panneau « M12 », un triangle rouge et blanc avec un vélo jaune placé sur un feu tricolore, et seulement dans une direction indiquée par une flèche jaune, les cyclistes peuvent passer au rouge mais en respectant la priorité accordée aux autres usagers ! Le panneau M12 n'est pas nouveau puisqu'il existe depuis 1967, sous le nom de "Panneau d'autorisation conditionnelle de franchissement pour cycles (M12)" !
- Le sas cycliste, zone réservée aux vélos devant les feux (trop peu respecté des automobilistes qui préfèrent s'arrêter au plus près des feux tricolores), n'est pas conçu pour que les deux-roues motorisés viennent s'y intercaler. Ce sas est réservé aux vélos !
- En l'absence de bande cyclable, les vélos sont obligés de remonter la file des voitures par la gauche, car il est interdit de dépasser par la droite.



ÉVÉNEMENT

**LES 30 NOVEMBRE
ET 1^{ER} DÉCEMBRE 2024**
DE 10H À 18H - AU CHÂTEAU DE BUC

MARCHÉ DE NOËL

UN VILLAGE FÉRIQUE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le Château de Buc accueille cette année encore son traditionnel Marché de Noël, une occasion unique pour petits et grands de plonger dans l'ambiance féérique des fêtes. Le village des exposants réunira artisans, créateurs et commerçants locaux pour proposer une large gamme de cadeaux originaux et de produits du terroir. Une merveilleuse façon de soutenir l'artisanat local tout en trouvant des trésors à glisser sous le sapin !

PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR ENFANTS

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Élémentaire

Matin

10h-11h30 : Création de suspensions sapin de Noël
11h30-12h30 : Création de vitraux

Après-midi

13h30-14h30 : Création d'étoiles
14h30-16h : Loto
16h-17h : Création de bonhommes de neige
17h-18h : Création de lutins

Maternelle

Matin

10h-18h : Atelier de découvertes sensorielles
11h00-11h30 : Conte de Noël
11h30-12h30 : Création de masques de renne et de lutin

Après midi

13h30-15h : Création de boules de Noël
15h00-15h30 : Conte de Noël
15h30-17h : Création de suspensions de Noël

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Élémentaire

Matin

10h - 11h30 : Décoration de boules de Noël
11h30 - 12h30 : Loto

Après-midi

13h30-15h : Création de marque-pages
15h -16h : Création de bougeoirs
16h-17h : « Time's Up » de Noël
17h-18h00 : Création de boules de Noël

Maternelle

Matin

10h - 18h : Atelier de découvertes sensorielles
11h - 11h30 : Conte de Noël
11h30- 12h30 : Décoration de chaussettes de Noël

Après midi

13h30-15h : Création de photophores
15h00 -15h30 : Conte de Noël
15h30-17h : Chante et danse sur Noël

Pop corn de 16h à 18h
Maquillage de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE AVEC LE TÉLÉTHON

Cette année encore, le Marché de Noël soutient le Téléthon !
Plusieurs stands de la Ville et du Téléthon seront installés pour collecter des fonds destinés à la recherche médicale. Une belle initiative pour faire preuve de générosité en cette période festive.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



DES DÉLICES POUR TOUS LES GOÛTS

À l'extérieur du château, une sélection de food-trucks vous réglera avec des saveurs variées : crêpes et galettes, plats montagnards et gourmandises sucrées seront au rendez-vous. Venez vous réchauffer autour d'un bon repas ou d'une boisson chaude pour savourer pleinement l'esprit de Noël.

SPECTACLE POUR ENFANTS

Assistez au spectacle *La Nouvelle chanson du père Noël* présenté par Ma chouette compagnie **samedi et dimanche à 17h au Spot !**

Quand les rennes se rebellent contre "Petit Papa Noël", William le lutin sollicite Mélusine, descendante de Mozart, pour composer un nouveau chant. Avec l'aide de Nessie, Stanislas et Paresseux, et un mélange unique de cornemuse, violoncelle et percussions, découvrez une chanson haute en couleurs !

+ d'infos sur le spectacle :
machouettecompagnie.fr/la-nouvelle-chanson-du-pere-noel

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Marché de Noël sera ouvert le samedi 30 novembre et le dimanche 1er décembre de 10h à 18h.

Pour faciliter votre visite, un parking spécial sera mis à disposition des exposants et des agents seront présents pour orienter et assurer la sécurité des visiteurs. N'hésitez pas à venir avec les enfants : un **garage à poussettes est prévu** pour un maximum de confort.

UNE PISTE DE LUGE POUR DES GLISSADES INOUBLIABLES

Les plus jeunes pourront profiter d'une animation incontournable :
une piste de luge installée spécialement pour l'occasion !
Avec ses quatre couloirs, elle promet des sensations fortes et des moments de rire.
Une équipe dédiée assurera la sécurité des enfants.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MODIFICATION DU PLU, RÉAMÉNAGER LA ZONE DE LA GENESTE EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil municipal du 30 septembre dernier a engagé le lancement d'une procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU).

La modification a pour principal objet la définition d'une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation (OAP n° 7) sur le secteur de la Geneste.

Une OAP est un outil ayant pour fonction de définir les grandes lignes et les intentions d'aménagement pour un secteur spécifique.

Le secteur visé par l'OAP est une zone artisanale vieillissante, construite il y a plus de trente ans. Au plus fort de son activité, cette zone abritait une vingtaine de sociétés.

Ce secteur a la particularité d'être situé dans le site classé de la vallée de la Bièvre et d'avoir un environnement boisé dense à proximité.

Avec cette OAP, la commune souhaite encadrer la possibilité d'y réaliser un projet ayant pour ambition de remettre en valeur ce site urbain en insérant un programme raisonnable de logements au sein d'une composition paysagère reconstituée, notamment par une amplification du boisement.



Illustration de la zone artisanale actuelle



Illustration de l'OAP n°7

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine qui régit l'organisation de l'espace sur le territoire communal.

Le PLU est un document central pour l'aménagement du territoire, puisqu'il reflète les choix politiques en matière de développement économique, social et environnemental. Il est élaboré en concertation avec les habitants, les élus, les acteurs économiques, et les services de l'État.

Le PLU se compose de plusieurs parties :

- **Le rapport de présentation** : il présente le diagnostic du territoire (habitat, mobilité, équipements, etc.) et justifie les choix retenus pour l'aménagement futur.

- **Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** : il fixe les grandes orientations de développement de la commune pour les années à venir, en matière d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.
- **Le règlement** : pour chaque zone urbaine, naturelle et agricole, il comporte les règles générales de construction (hauteur, implantation, matériaux, etc.).
- **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** : elles définissent les grandes lignes d'aménagement, de manière à encadrer les projets dans des secteurs particuliers.

LA MODIFICATION DU PLU A POUR AUTRES OBJECTIFS :



D'accompagner le projet de requalification de la zone d'activités économiques par la création d'un sous-secteur de la zone UI y autorisant la réalisation de commerces et d'activités de services, et d'instaurer un emplacement réservé permettant le développement de circulations actives



D'enrichir le dispositif réglementaire attaché au patrimoine (complément du repérage patrimonial et réintégration de fiches d'identification)



De mettre le PLU en compatibilité avec le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre



De favoriser la présence des arbres au sein des espaces urbains de la commune (liste des arbres remarquables, compensation en cas d'abattage d'arbre de haute tige, liste des essences recommandées)



D'intégrer des ajustements ponctuels d'écriture au sein du règlement



D'intégrer le périmètre de la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) au plan de zonage



Le dossier de modification du PLU a été instruit par l'Autorité environnementale qui a émis un avis favorable pour soumettre à évaluation environnementale l'OAP du secteur de la Geneste.

En effet, l'Autorité environnementale préconise que soient évalués les enjeux sur les milieux naturels présents (flore, faune, continuités écologiques) et l'impact visuel dans ce site classé. Par ailleurs, elle souligne la nécessité que soient pris en compte d'éventuels risques

sanitaires liés à une potentielle pollution générée par les activités exercées sur ce site. Enfin, elle note que l'offre nouvelle de logements est susceptible d'accroître les trafics motorisés individuels en raison d'une absence de proposition alternative à l'automobile à proximité.

Le Conseil municipal a décidé de mener cette évaluation environnementale.

VOTRE AVIS COMPTE :

Dans l'intervalle de temps de sa préparation, la commune mène une concertation sur le projet de modification du PLU. **Cette concertation a débuté le 7 octobre et s'achèvera le 20 décembre prochain.**

Des observations sur le projet de modification peuvent être transmises de trois manières différentes :

- sur un registre papier présent à l'accueil de la mairie
- via un formulaire présent sur le site Internet de la mairie
- par courrier à l'adresse : Mairie de Buc - 3 rue des Frères Robin 78530 Buc

À l'issue de la concertation, un bilan en sera tiré par le Conseil municipal.

Une réunion publique de présentation sera organisée le 12 décembre 2024 à 19h, le lieu sera communiqué prochainement.



+ D'INFOS ET FORMULAIRE DE DÉPÔT D'OBSERVATIONS SUR :
[HTTPS://WWW.VILLEDEBUC.FR/615/](https://www.villedebuc.fr/615/)



SENIORS



SENIORS : DES ACTIVITÉS À PARTAGER POUR BIEN FINIR ET COMMENCER L'ANNÉE !



SAMEDI 7 DÉCEMBRE

THÉÂTRE-DÉBAT UN VERGER POUR MÉMOIRE DE LAURENT CONTAMIN

« AIDER AU BIEN-VIEILLIR AVEC UNE MALADIE
NEURO-ÉVOLUTIVE »

15h Théâtre des Arcades

Perdre la mémoire. Voilà une peur que nous sommes nombreuses et nombreux à avoir. Pour nous et pour nos proches. Dans cette pièce, la crise provoquée par l'apparition de la maladie rapproche trois générations de femmes. Avec beaucoup d'amour et une touche bienvenue d'humour.

Après la représentation et un pot de l'amitié, le **Docteur Smaghe** (médecin bénévole à la Maison des Sages, Ancien Chef de service Soins Médicaux et de Réadaptation gériatriques) tiendra une conférence-débat pour les aidés et aidants.

Offert par la Ville

Ouvert à tous

Sur **inscription uniquement** auprès du service culturel



**MARDI 10 ET JEUDI
12 DÉCEMBRE**

REPAS SENIORS DE FIN D'ANNÉE

12h Restaurant municipal

Le mardi 10 décembre ou le jeudi 12 décembre à 12h00 à l'Espace Pyramide (dans la limite des places disponibles)

Tarif selon tranche

Informations et inscriptions
par téléphone au 01 39 20 71 43



JEUDI 9 JANVIER

APRÈS-MIDI CONVIVIALE GALETTE DES ROIS

14h Espace Pyramide

Venez savourer une part de galette en musique, en chanson et entre amis.

Rendez-vous le jeudi 9 janvier 2025 à 14h00 à l'Espace Pyramide, pour profiter de cet instant festif et chaleureux !

Offert par la ville

Informations et inscriptions par mail à seniors@mairie-buc.fr
ou par téléphone au 01 39 20 71 43

ATELIERS SENIORS : À LA DÉCOUVERTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans un monde en constante évolution technologique, la Ville de Buc a pris l'initiative de proposer à ses seniors des ateliers inédits dédiés à la découverte et à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle.

Ces sessions, qui se dérouleront tout au long du mois de novembre, incarnent la volonté de la municipalité de rendre accessibles les innovations technologiques à toutes les générations.

L'idée phare : **que personne ne soit laissé de côté**, même dans un domaine aussi pointu que l'intelligence artificielle.

UN APPRENTISSAGE À PORTÉE DE MAIN

Conçus spécifiquement pour un public qui pourrait se sentir éloigné de ces nouvelles technologies, les ateliers proposés par Guilhem, le conseiller numérique de la Ville, sont le fruit d'une approche pensée avec bienveillance et humanité. "Nous voulons que chaque senior se sente capable, autonome et à l'aise avec ces outils, même si cela semble complexe au premier abord," explique Guilhem. Cette dimension humaine est au cœur du projet : chaque participant est accueilli avec patience, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, propice à l'apprentissage.

Les sessions, d'une durée de deux heures, s'articulent autour de quatre thématiques centrales, pensées pour éveiller la curiosité et encourager l'expérimentation. De l'introduction aux concepts de l'intelligence artificielle à l'utilisation concrète d'outils numériques créatifs, chaque atelier se veut accessible, ludique et adapté au rythme de chacun. Des cas pratiques simples, associés à des échanges, permettent de démystifier les technologies tout en mettant les seniors en confiance.

DES OUTILS POUR COMPRENDRE ET CRÉER

L'un des grands points forts de ces ateliers est de montrer que l'intelligence artificielle, loin d'être une technologie inaccessible, peut s'intégrer au quotidien de manière créative et pratique. Lors de ces séances, les participants auront l'occasion d'évoquer des projets concrets, comme la création d'un album photo numérique personnalisé, ou encore d'apprendre à sécuriser et sauvegarder leurs données personnelles.

Ces apprentissages se veulent interactifs : chacun est invité à poser des questions, à partager ses appréhensions ou ses idées, tout cela dans une atmosphère détendue et encourageante. Loin de l'image d'un apprentissage rigide, ces ateliers sont surtout un moment d'échange et de convivialité, où l'on apprend ensemble et où chacun avance à son propre rythme.

UNE DÉMARCHÉ RÉSOLUTION Tournée VERS L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Avec ces ateliers, la Ville de Buc souhaite montrer que l'inclusion numérique est un enjeu pour tous. Offrir aux seniors la possibilité de découvrir l'intelligence artificielle, c'est leur permettre d'enrichir leur quotidien avec des outils modernes, tout en restant acteurs de leur temps.

Vous seriez intéressé(e) pour participer à d'éventuelles nouvelles sessions ? Envoyez un mail à seniors@mairie-buc.fr

CES FORMATIONS, OFFERTES PAR LA VILLE, SONT UNE VÉRITABLE PORTE D'ENTRÉE VERS DES TECHNOLOGIES QUI FAÇONNENT DÉJÀ LE MONDE D'AUJOURD'HUI.

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

L'intelligence artificielle générative est une technologie capable de produire du contenu original (textes, images, musiques) en s'appuyant sur d'énormes volumes de données. Ces outils, qui semblent complexes de prime abord, sont en réalité accessibles à tous et permettent de réaliser des créations surprenantes, de manière simple et intuitive. Ils analysent des millions d'exemples pour générer de nouvelles créations en fonction des indications fournies par l'utilisateur.

**VOUS VOUS SENTEZ SEUL(E) FACE
AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ?**

**LE SERVICE SENIORS DE BUC
VOUS ACCOMPAGNE !**

« LES NOUVEAUX USAGES DU NUMÉRIQUE »

**4 ATELIERS
POUR TOUT COMPRENDRE !**



Ateliers les 8, 15, 22 et 29 novembre
Inscription obligatoire :
seniors@mairie-buc.fr
01.39.20.71.43





COMITÉ DE JUMELAGE : L'AMITIÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES



UN NOUVEL ÉLAN POUR LE JUMELAGE ENTRE BUC ET BAD SCHWALBACH (ALLEMAGNE) : ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE !

Le Comité de jumelage de Buc, récemment créé avec l'appui des associations locales et des habitants, a pour mission de renforcer les liens d'amitié avec Bad Schwalbach, dans un premier temps, et ensuite avec d'autres villes.

Ce partenariat offre une formidable opportunité d'ouverture sur le monde, grâce à des échanges culturels, éducatifs, sportifs et humanitaires. Il ne se limite pas aux relations institutionnelles : il invite chaque citoyen à s'impliquer activement.

Lors de la visite récente d'une délégation de Buc à Bad Schwalbach, un moment fort a été marqué par la signature d'une déclaration d'intention par les deux maires, Monsieur Grasset de Buc et Monsieur Oberndörfer de Bad Schwalbach. Ce document formalise leur engagement à bâtir un partenariat durable, axé sur des projets communs touchant à la culture, l'éducation, l'économie et l'histoire. Il s'agit d'une véritable amitié entre les deux villes, pour laquelle la participation de chacun est essentielle.

Déjà soutenu par des échanges scolaires et sportifs, le jumelage vise à multiplier les rencontres et projets entre les deux villes. Ces échanges permettent de tisser des liens solides au-delà des frontières. L'objectif est d'offrir à chacun la possibilité de découvrir d'autres cultures et d'élargir ses horizons, tout en contribuant à la cohésion sociale.



Le week-end passé à Bad Schwalbach a inspiré de nouvelles idées. La délégation de Buc a pu apprécier la richesse culturelle et gastronomique de la région. Des événements réguliers sont prévus pour renforcer les amitiés créées et impliquer encore plus d'habitants des deux villes.

Que vous soyez curieux de découvrir d'autres cultures, passionné par les échanges internationaux, ou simplement motivé par l'idée de renforcer le vivre-ensemble, le Comité de jumelage a besoin de vous ! Ensemble, faisons vivre cette amitié franco-allemande et ouvrons nos horizons à d'autres villes du monde.



Venez échanger et découvrir !

Rejoignez-nous **mercredi 22 janvier à 19 h** au Théâtre des Arcades pour un **Apéro polyglotte**. Une soirée conviviale au cours de laquelle vous pourrez pratiquer plusieurs langues et rencontrer de nouvelles personnes autour d'un verre. Que vous soyez débutant ou polyglotte confirmé, c'est l'occasion idéale de partager et d'apprendre dans une ambiance chaleureuse. A ne pas manquer !

Pour nous contacter :
jumelagebuc@gmail.com

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

N'hésitez pas à retrouver toutes les associations solidaires en consultant le site de la ville.

Au-delà des dons financiers, les associations sont très souvent en recherche de bénévoles : n'hésitez pas à vous informer auprès d'elles et à apporter vos compétences !

Les équipes sont ouvertes et prêtes à vous accueillir !



LE RÉSEAU ASSOCIATIF LOCAL EST AUSSI SOLIDAIRE !

RÉSEAU ASSOCIATIF ET SOLIDARITÉ : QUI SONT-ILS ?

Les associations bucoises sont nombreuses à mener des actions de solidarité sur notre territoire. Chacune, avec sa sensibilité, contribue à renforcer les valeurs d'entraides qui favorisent le bien-vivre ensemble dans notre commune.

Nous vous proposons de partir à la rencontre de quelques-unes de ces associations et de découvrir leur activité; peut-être aurez-vous envie de leur prêter main-forte.

L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP VISUEL

L'association Valentin Haüy à destination des malvoyants / non-voyants : activités sociales culturelles, actions téléphoniques et informatique, acquisition de matériels spécialisés. La session de sensibilisation à la déficience visuelle proposée par l'AVH auprès de nos agents de la vie citoyenne a rencontré un tel succès que nous souhaitons la réitérer auprès d'autres services de la municipalité.

L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PLUS DÉMUNIS

Avec ses 13 bénévoles, cette toute nouvelle association créée en 2022, gère 3 logements sur BUC.

« Solidarité Nouvelle pour le Logement » a permis l'année dernière de reloger 6 Bucois.

Les bénéficiaires sont orientés par le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) et bénéficient ensuite d'un double accompagnement : travailleur social et bénévole.

L'objectif est d'accompagner les personnes dans un logement pérenne grâce à une orientation vers un logement social de droit commun.

LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS

Dans le cadre de ses activités, l'AO Buc Football a proposé aux enfants résidant aux Clés du Roy de participer à ses activités. Évasion, ouverture aux activités sportives, parents et enfants sont ravis !



LE CHANTIER D'INSERTION POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

L'objet du chantier d'insertion est l'acquisition de compétences techniques et sociales qui permettent d'augmenter le potentiel d'employabilité.

ISY (Insertion Sauvegarde Yvelines) travaille à la levée des freins à l'emploi sur toutes ses composantes pour les personnes les plus éloignées de l'emploi (plus de 50 ans, handicap, accident de vie...).



LES SOINS DU CORPS EN FIN DE VIE AU DOMICILE

En lien avec les professionnels médico-sociaux, l'association EPSILON s'attache au bien-être à domicile des personnes en fin de vie et de leurs aidants.

Les bénéficiaires peuvent ainsi bénéficier à domicile de 5 séances de soins prodigués par un professionnel spécialement formé :

massage, réflexologie, sophrologie, socio-esthétique.



MOBILITÉ ET VIE SOCIALE : LE TRANSPORT EN MINIBUS DES SENIORS

Savez-vous que la Croix Rouge, en lien étroit avec les activités du Centre Communal d'Action Social de la Ville de Buc, assure le transport des seniors ?

Le chauffeur bénévole assure ainsi le trajet domicile - salle des pyramides pour les déjeuners hebdomadaires : une dizaine de seniors sont concernés chaque semaine !



LES VEILLEURS DE BUC

Personnes âgées isolées au domicile, résidents de l'EHPAD, habitants de la Maison des Sages, une douzaine de bénévoles veillent : visites à domicile, sorties, activités pour le plaisir de la convivialité.



RETOUR EN IMAGES



BANQUET BUCOIS



Retour en images sur le **BANQUET BUCOIS**, qui a illuminé la soirée du samedi 21 septembre pour sa première édition. Avec des convives enthousiastes ayant relevé le défi culinaire, des sourires partagés et une piste de danse enflammée, cet événement aura, nous l'espérons, laissé des souvenirs mémorables.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur, ainsi qu'au groupe Dublin Soul, dont les notes ont fait vibrer la soirée !





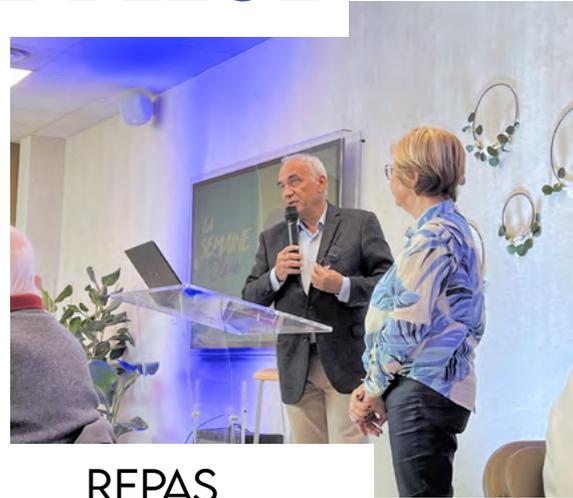
SEMAINE BLEUE

Du 30 septembre au 4 octobre, s'est tenue la **SEMAINE BLEUE** à Buc.

Un rendez-vous convivial où nos seniors ont pleinement profité d'activités variées, allant de l'art au sport, en passant par la culture.

Entre moments de découverte, de partage et de bonne humeur, cette semaine a offert de belles occasions de se retrouver et de s'enrichir ensemble.

Merci à tous les participants pour leur énergie et leur enthousiasme !



REPAS INAUGURAL



ATELIER FLORAL



LOTO



KRAV MAGA



RETOUR EN IMAGES



OCTOBRE ROSE

Color BUC'RUN



De nombreuses personnes se sont rassemblées le dimanche 6 octobre pour la **COLOR BUC'RUN**.

La pluie n'aura pas refroidi les participants de cette course/marche au profit de La Ligue contre le cancer !

C'est 3 611 € qui ont été récoltés, en incluant les inscriptions les dons et le loto des seniors.





FESTIVAL B.D.



Plongez dans la 31^e édition du **FESTIVAL B.D. BUC** des 12 et 13 octobre, au cours duquel auteurs, dessinateurs et fans ont partagé bien plus que quelques bulles de dialogue ! Un immense merci aux visiteurs venus si nombreux et un clin d'œil spécial à nos partenaires et bénévoles sans qui cette aventure ne serait pas tout à fait la même.
À l'année prochaine pour dessiner ensemble de nouvelles planches !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



VOS COMMERÇANTS : DES PARTENAIRES ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE LA COLLECTIVITÉ

FÉLICITATIONS À NOS COMMERÇANTS POUR LA CRÉATION DE LEUR ASSOCIATION !

Les commerces de Buc participent activement au lien social, animent nos quartiers et apportent des services de proximité qui facilitent le quotidien des habitants. La création de l'association des commerçants vient renforcer cette dynamique et souligne l'importance de l'esprit de collaboration entre acteurs locaux. Ce regroupement représente une belle opportunité pour que les commerçants partagent leurs expériences, mutualisent leurs idées et imaginent ensemble des projets porteurs, au bénéfice de toute la communauté bucoise. À travers cette initiative, ils posent les bases d'une coopération encore plus solide et coordonnée.

LA VILLE À L'ÉCOUTE DES COMMERÇANTS, UN SOUTIEN ATTENTIF ET ENGAGÉ.

Consciente des défis auxquels les commerces de proximité sont confrontés, la mairie de Buc souhaite témoigner de son soutien attentif et bienveillant envers ces acteurs clés de notre vie locale. En favorisant un dialogue permanent avec les commerçants, comme ce fut le cas lors de la rencontre constructive du 12 septembre au Château, la Ville entend faciliter un climat d'échanges ouverts, propices à l'écoute et à la compréhension des besoins de chacun. Notre engagement consiste à accompagner les initiatives positives qui renforcent la vitalité de Buc, tout en veillant au respect des cadres réglementaires et à l'équité pour tous les acteurs.

Nous croyons qu'une ville vivante et accueillante se construit en partenariat avec ceux qui contribuent chaque jour à son identité.

UN PARTENARIAT POUR L'ANIMATION ET LE DYNAMISME DE BUC

Grâce à cette nouvelle association, les commerçants de Buc auront l'occasion de proposer des animations et événements rassembleurs. Que ce soit lors des fêtes locales, de la fête de la Ville ou de nouveaux rendez-vous imaginés ensemble, les commerçants jouent un rôle moteur dans l'animation de nos rues et dans la création d'un cadre de vie convivial. Le "Village des commerçants" qui sera présent au Marché de Noël le 30 novembre et le 1^{er} décembre, par exemple, offrira aux Bucois des moments de partage autour des savoir-faire locaux et d'une ambiance festive.

La Ville se réjouit de cette collaboration avec les commerçants qui viennent enrichir chaque événement de leur enthousiasme et de leur créativité. Ensemble, nous souhaitons renforcer Buc en tant que ville où il fait bon vivre, travailler et se retrouver. Par cette initiative collective, commerçants et élus unissent leurs forces pour faire de notre ville un lieu accueillant et inclusif, contribuant à l'épanouissement de chacun.



RÉUNION PUBLIQUE 2.0

JEUDI

28 NOVEMBRE

Question

à 20h en ligne

Mais où en êtes-vous de ces projets (enfance, urbanisme, jeunesse, environnement, développement économique, cadre de vie) ?

?

Réponse

Posez dès maintenant vos questions sur villedebuc.fr et les élus vous répondront en direct sur zoom !



+ D'INFOS : VILLEDEBUC.FR

SUDOKU

9	2		3		6			
		1		2	4	6		
5								1
	4				7			
1		3	4		2	7		6
			1				8	
8								2
		7	2	8		9		
			6		1		3	7

Remplir une grille de 9x9 cases avec des chiffres de 1 à 9 de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré 3x3 contienne tous les chiffres de 1 à 9 sans répétition.

LIGNE 1 : 9 2 8 3 1 6 5 7 4 LIGNE 2 : 3 7 1 5 2 4 6 9 8 LIGNE 3 : 5 6 4 9 7 8 3 2 1 LIGNE 4 : 6 4 5 8 3 7 2 1 9 LIGNE 5 : 1 8 3 4 9 2 7 5 6 LIGNE 6 : 7 9 2 1 6 5 4 8 3 LIGNE 7 : 8 3 6 7 5 9 1 4 2 LIGNE 8 : 4 1 7 2 8 3 9 6 5 LIGNE 9 : 2 5 9 6 4 1 8 3 7

ÉNIGME



Je suis le dernier sans être la fin, le point où le temps ralentit avant de repartir. On m'associe aux feux et aux glaces, aux espoirs et aux retrouvailles. Bien que je sois sombre, je porte des promesses lumineuses. Qui suis-je ?

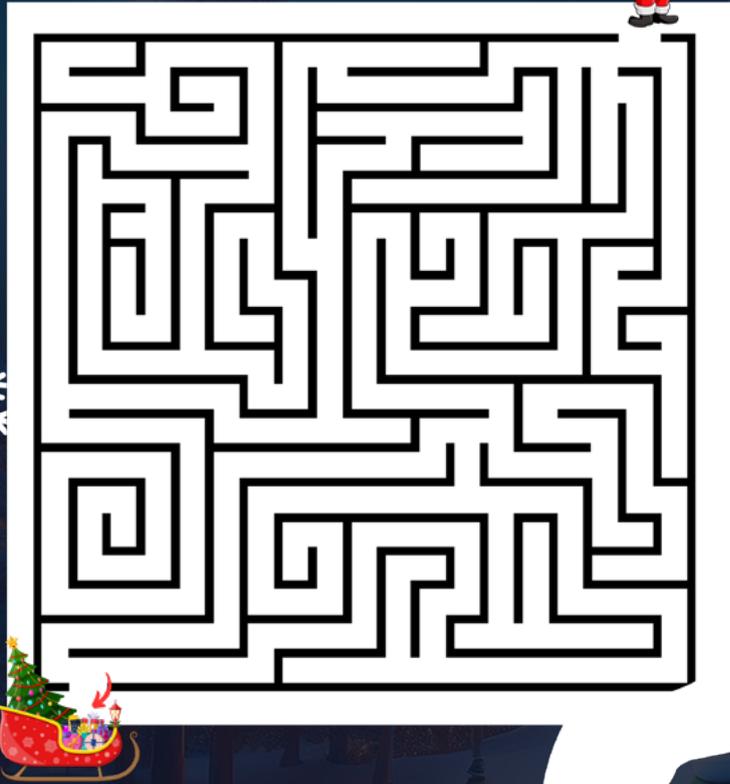
Réponse: le mois de décembre



POUR LES PETITS



LABYRINTHE



Aide le père Noël à retrouver son traîneau pour qu'il puisse distribuer tous ses cadeaux et passer un super Noël magique !



ÉNIGME

Je n'ai ni souffle, ni vie, mais un sourire parfois.
Je fonds sous le soleil, mais je renais chaque hiver.
Qui suis-je ?

Réponse: un bonhomme de neige

BLAQUE DU JOUR



Pourquoi les sapins de Noël détestent-ils les mathématiques ?

Parce qu'ils ont trop de problèmes avec les racines !



GRUPE "POUR BUC NATURELLEMENT"

Chères Bucoises, chers Bucois, chers amis,

Après un début d'automne humide, nous entrerons bientôt dans l'hiver. Nous attendons avec impatience les festivités de fin d'année pour nous ressourcer et partager des moments conviviaux en famille et entre amis.

Il y a cinq ans, le Covid faisait son apparition. Nous étions en campagne électorale. Le temps file et pourtant **peu de choses se sont réellement passées à Buc depuis cinq ans.**

Les réhabilitations des bâtiments publics, dont nous ne connaissons pas encore les effets sur les factures et les consommations énergétiques, auront occupé une part très importante du budget d'investissement.

Pour les voiries, seule la rue Quatre-marre a été réalisée en prévision de l'épreuve de cyclisme des Jeux Olympiques. Nous avons été surpris que cette rue, toute neuve, soit inondée lors des épisodes pluvieux d'octobre. D'autres voiries nécessitent des travaux importants. Seront-ils budgétés et réalisés avant la fin du mandat ?

Beaucoup d'études, sur des sujets parfois redondants, **ont été financées.** Nous n'en connaissons pas toujours les conclusions. Les concertations avec les Bucois sont rares. Et quand elles existent, ce sont les mêmes inquiétudes et les mêmes questions qui reviennent (circulation, stationnement, vélos, sécurité...) et peu de perspectives et de changement. Et nous ne

savons toujours pas ce que nous réserve le Fort de Buc !

On n'interroge jamais les Bucois sur leur désir pour le futur de leur ville. Les projets annoncés (OAP Geneste, Fort de Buc, Logements BRS Colin Mamet) vont impacter la vie locale. **Comment mesurer et anticiper les changements qu'ils induiront ?**

Les agents municipaux ne vont pas tous bien. On a l'impression **que les services et le cadre de vie se dégradent.** Heureusement qu'on parlait de haut !

Comment préserver le caractère paisible de Buc dans un contexte général où le manque de respect et l'agressivité, voire la violence augmentent partout ?

Quelques bonnes nouvelles toutefois. Le **festival de la BD a toujours autant de succès** et est mené avec brio, depuis de nombreuses années, grâce à des bénévoles passionnés. Et la **politique culturelle est la même depuis plus de dix ans** avec une saison qui allie du théâtre, de la danse et de la musique. Les Bucois sont fidèles et apprécient. Nous regrettons cependant la disparition du salon Couleurs et Volumes. Sa fondatrice, Bucoise et bénévole dans différents domaines depuis plusieurs décennies, n'a même pas été prévenue !

Vous êtes nombreux à être déçus de l'action municipale.

est un pilier de la démocratie et de la liberté d'expression, ne doit pas s'affranchir des règles qui régissent la gestion de notre commune.

2. **Transparence de l'action publique et commission des élus pour les marchés publics**

En raison des seuils européens des marchés publics, il avait été décidé de mettre en place une commission consultative pour les marchés dont les montants sont inférieurs à ces seuils. Comme le précise la charte des élus signée en 2020 et le règlement financier adopté en 2022, cette commission a pour rôle de garantir la transparence des décisions publiques. Elle émet des avis sur le rapport d'analyse des offres, le classement des candidatures et le choix des attributaires. Cependant, elle n'attribue pas directement les marchés. Cette responsabilité incombe au Maire qui signe l'acte d'engagement et prend la décision finale. Lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2024, des questions ont été soulevées sur des décisions concernant des marchés publics. La réponse apportée par l'équipe en place nous a surpris : "le rapport d'analyse des offres n'est pas une pièce contractuelle et est totalement indépendant de la décision municipale ou de l'acte d'engagement." Pourtant, le procès-verbal de cette commission, validé et signé par l'ensemble des élus présents, a une valeur juridique et engage les élus à

Il est temps de se projeter vers l'avenir. Les élections municipales auront lieu au printemps 2026. C'est demain !

Nous serons une alternative à la majorité actuelle. Nous nous engagerons sur des projets qui amélioreront réellement votre cadre de vie et nous vous proposerons les services municipaux dont vous avez besoin. Nous serons sur le terrain pour réellement comprendre vos attentes et y trouver des solutions. Et nous nous projeterons dans l'avenir avec une vraie vision pour Buc. Nous y travaillons dès maintenant. Vous pouvez compter sur nous !

Faites-nous part de vos mécontentements et de vos envies pour Buc.

Rejoignez-nous ! Soutenez-nous ! Nous sommes et serons à votre service !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël !

Contactez-nous sur
pourbucnaturellement@gmail.com

Vos élus : Juliette Espinos, Diane Charlemagne, Christian Gasq, Françoise Gaulier, Rémy Jourdan, Catherine Le Dantec, Stéphane Vielle

GRUPE "BUC DÉSIR"

Chères Bucoises, Chers Bucois,

Au fil des mois, nous avons constaté que de nombreux habitants de Buc expriment leur déception face au manque d'écoute et d'intérêt de la part de l'équipe municipale actuelle, qui semble faire preuve de dédain envers leurs préoccupations.

1. **Démocratie et communication**

En août dernier, l'équipe municipale a distribué dans les boîtes aux lettres un programme culturel annonçant la mise en place d'un spectacle au profit de l'association Pour un sourire d'enfant (voir page 33 du programme culturel). Toutefois, il convient de rappeler que le Conseil Municipal représente les habitants et qu'il est chargé de régler les affaires de la commune par ses délibérations. Or, à ce jour, aucune délibération n'a été soumise au Conseil Municipal concernant l'attribution de cette aide, qui constitue pourtant une subvention. Le Maire, en agissant ainsi, méprise non seulement le rôle du Conseil Municipal, mais aussi l'ensemble des élus, y compris ceux de l'opposition, et les habitants. En s'appuyant sur la majorité obtenue lors des élections de 2020 (avec seulement 121 voix d'écart entre les deux listes), il annonce cette attribution sans concertation ni vote. Nous sommes loin des engagements pris lors de la campagne électorale. La communication, qui

respecter les conclusions de la commission. Une fois de plus, cette attitude témoigne d'un mépris évident envers les élus.

3. **Aménagement du territoire et communication**

Le dernier numéro du Buc Info (n°20), avec "Bucky" le personnage de BD qui nous dévoile "le Buc de demain", a suscité de nombreuses réactions parmi les habitants. L'aménagement du territoire n'est pas une fiction, mais un projet concret. Sans schéma directeur et avec peu de réalisations à ce jour, les projections avancées paraissent utopiques et irréalistes.

Il est essentiel de rester ancrés dans la réalité et de fonder nos ambitions sur des projets réalisables, tout en tenant compte des besoins et des attentes des habitants.

Véronique HUYNH, Frank MARQUET, Pierrette MAZERY et Frédérique SARRAU

Le Groupe BUC DÉSIR

DIALOGUE, ÉCOUTE, SINCÉRITÉ, INTÉGRITÉ, RESPONSABILITÉ



LE CAFÉ DES PARENTS AU THÉÂTRE DES ARCADES : UN MOMENT RIEN QUE POUR VOUS !

Vous cherchez un endroit cosy et inspirant pour partager un café entre parents, amis ou voisins ? Le **Café des Parents** au Théâtre des Arcades est là pour ça, **chaque vendredi dès 8h30 !**

Sans réservation, poussez la porte et entrez dans une atmosphère conviviale où la culture se mêle à la chaleur humaine.

Entre un café fumant et quelques rires partagés, vous pourrez admirer les expositions en cours ou même profiter du wifi pour un moment de travail en toute tranquillité.

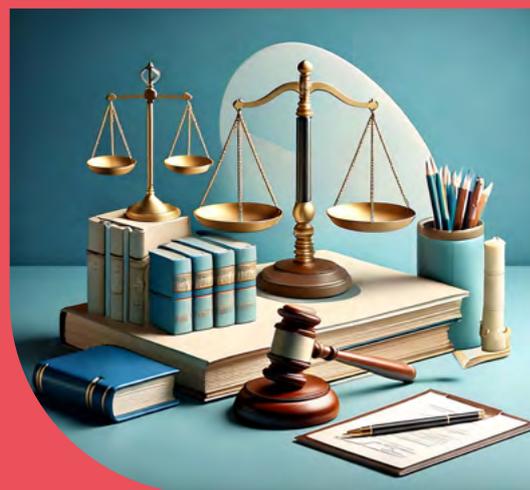
Jusqu'à 18h, cet espace unique vous accueille pour un instant de détente, ouvert à toutes vos envies de discussions et de découvertes.

LE THÉÂTRE DES ARCADES VOUS OUVRE SES PORTES ET VOUS MET À L'ABRI DES INTEMPÉRIES.

LES PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES EN MAIRIE

Le 3^e lundi matin du mois entre 9h et 12h, sur rendez-vous uniquement en appelant le 01 39 20 71 42

- 18 NOVEMBRE 2024
- 16 DÉCEMBRE 2024
- 20 JANVIER 2025
- 17 FEVRIER 2025
- 17 MARS 2025
- 19 MAI 2025
- 16 JUIN 2025



TRÊVE DE LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX ET PARCS À SAPINS

Le dernier passage de l'année des camions à benne s'effectue le lundi 9 décembre 2024. Après cette date, le ramassage hebdomadaire des végétaux est suspendu pendant tout l'hiver, en raison de la faible production, **jusqu'au lundi 10 mars 2025**, date de reprise de la collecte.

Après les fêtes de fin d'année, la ville et l'Agglo mettent en place plusieurs parcs à sapins, en différents lieux dans l'espace public.

Cette initiative contribue à récupérer les végétaux pour qu'ils puissent être compostés. **Seuls les sapins naturels, sans décoration, neige artificielle ou sac plastique peuvent y être déposés.**

Les parcs à sapins seront accessibles à partir du vendredi 3 janvier 2025 jusqu'au lundi 20 janvier 2025 inclus.

Pour retrouver les emplacements des parcs, rendez-vous sur la carte interactive accessible sur le site www.versaillesgrandparc.fr ou sur l'appli T.R.I. VGP.

Ce dispositif se substitue à la traditionnelle collecte à domicile de janvier; il permet de réduire les nuisances et les trajets des camions de collecte et par conséquent contribue à limiter l'empreinte carbone de l'opération.

Emplacements des parcs à sapins :

- **Cerf-volant** : parking de la supérette
- **Bas de Buc** : place de la République
- **Haut de Buc** :
 - parking public avenue Morane Saulnier
 - rond-point du château de Buc
- **ZAE** : rond-point Roth



ÉVÉNEMENTS

À VENIR

NOVEMBRE

C@SSE NOISETTE !

24

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 **COMPLET**

MARCHÉ DE NOËL

30/
1 DÉC

📍 CHÂTEAU DE BUC
🕒 DE 10H À 18H
👤 TOUT PUBLIC

DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

01

📍 ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE
🕒 À 15H
👤 TOUT PUBLIC

UN VERGER POUR MÉMOIRE

07

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 15H
👤 À PARTIR DE 10 ANS

MUSIQUES CHRONIQUES

10

📍 CHÂTEAU DE BUC
🕒 À 20H
👤 À PARTIR DE 7 ANS

LA FAMILLE CROQUEBOUCHE

11

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 15H
👤 À PARTIR DE 4 ANS

LES TÉMÉRAIRES

19

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 12 ANS

JANVIER

VŒUX DU MAIRE

09

📍 ESPACE PYRAMIDE
🕒 À 19H
👤 TOUT PUBLIC

LES YEUX DE TAQQI

11

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 17H
👤 À PARTIR DE 4 ANS

RHAPSODY IN BLUE

14

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 7 ANS

ÉCLISSE TOTALE

18

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

APÉRO POLYGLOTTE

22

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 19H
👤 TOUT PUBLIC

CHANG' AN

26

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 15H
👤 TOUT PUBLIC

FÉVRIER

ET DIEU CRÉA LE SWING !

01

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

L'ÎLE DES ESCLAVES

04

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

NINA, LA BELLE AU BOIS DANSANT

05

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 15H
👤 À PARTIR DE 3 ANS

LE BARBIER DE SÉVILLE

06

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 À PARTIR DE 8 ANS

HOLD ON

08/
09

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 10H, 10H45, 11H30, 12H15,
15H, 15H45, 16H30 ET 17H45
👤 À PARTIR DE 8 ANS

BUC TALK - ARMÉNIE

13

📍 THÉÂTRE DES ARCADES
🕒 À 20H30
👤 ENTRÉE LIBRE



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR VILLEDEBUC.FR